

# Diplôme Universitaire Transfrontalier Droit International Humanitaire (DU DIH - formation en présentiel)

## RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Responsable pédagogique : Anne Millet-DEVALLE

Professeure des universités en droit public

Le Diplôme d'Université en Droit International Humanitaire est une formation d'une durée d'un an, exclusivement délivré par l'Université Côte d'Azur, qui se situe au niveau 6 dans la nomenclature des diplômes issue du décret n°2019-14 du 8 janvier 2019. Les enseignements y sont assurés conjointement par l'Institut de la Paix et du Développement d'Université Côte d'Azur et par l'Institut International de Droit Humanitaire de San Remo.

### ➤ Présentation des Instituts et de leurs équipes pédagogiques

L'Institut de la Paix et du Développement (IdPD) d'Université Côte d'Azur a développé depuis longtemps une expertise dans les domaines du droit international humanitaire (DIH) et de la sécurité internationale. Il délivre un Master en droit international et européen, comportant plusieurs parcours dont l'un, notamment, est consacré à la sécurité internationale. Son équipe pédagogique se compose de :

- Anne MILLET-DEVALLE, Professeure à Université Côte d'Azur (responsable du DU)
- Julie TRIBOLO-FERRAND, Maître de conférences à l'Université Côte d'Azur
- Jean-Christophe MARTIN, Professeur à Université Côte d'Azur, chaire UNESCO
- Julien ANCELIN, Maître de conférences à Université Côte d'Azur
- Isabelle MOULIER, Maître de conférences à l'Université de Clermont-Ferrand

L'Institut International de Droit Humanitaire de San Remo (IIHL) dispense depuis 1976 des cours internationaux dans différents domaines du DIH, suivis à ce jour par plus de 10 000 personnes, venant de plus de 170 États. Les cours de l'IIHL ont été recommandés par plusieurs résolutions de l'Assemblée Générale des Nations Unies, il s'agit d'une ONG habilitée par l'Organisation des Nations Unies à délivrer une formation hautement spécialisée en DIH. Son équipe pédagogique se compose de :

- Giorgio BATTISTI, Président, IIHL
- Gian Luca BERUTO, Secrétaire General, IIHL
- Géry BALCERSKY, Colonel, Directeur Adjoint, Département Militaire, IIHL
- Nigel HEPPENSTALL, Directeur Département Militaire, IIHL
- Mark DAKERS, Colonel, Ministère de la Défense, Royaume-Uni
- Chris De COCK, Conseiller juridique, Service Européen pour l'Action Extérieure
- Claudio DELFABRO, Directeur du Programme de formation sur le droit des réfugiés et droit de migrations, IIHL
- Martin DEXBORG, Conseiller, questions de genre, Programme, OSCE
- Karl EDLINGER, General (ret.), Autriche
- Julia GRIGNON, (Canada) directrice de recherche, Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire
- Kristijan MIHAJLOVSKI, Consultant, Droit des réfugiés et droit de migrations, IIHL
- Roberto MORENO, Expert militaire DIH, IIHL
- Fausto POCAR, Président honoraire, IIHL
- Lara SCARPITTA, Conseillère principale, questions de genre, Programme, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)
- Martina RANIELI, Coordinatrice, Programme de formation sur le droit des réfugiés et droit de migrations, IIHL
- Michel VEUTHEY, ancien Vice-Président en charge du bureau de liaison à Genève, IIHL

## ➤ Débouchés professionnels

Le développement depuis les années quatre-vingt-dix d'opérations présentant une dimension humanitaire, l'évolution des méthodes de négociation des normes nationales et internationales en la matière, la multiplication des contentieux et leur judiciaire, ont suscité une forte professionnalisation de ce secteur désormais porteur de nombreux emplois, tant dans le secteur privé et les organisations non gouvernementales, que dans le secteur public et les organisations internationales. Dans ce cadre, le DU transfrontalier de droit international humanitaire a pour objectif de former un personnel spécialisé sur les aspects juridiques en matière de droit et d'assistance humanitaire, afin de répondre aux demandes du secteur privé et public local, national ou international. Le DU couvre ainsi les différents aspects du DIH, des plus généraux aux plus spécialisés, des plus théoriques aux plus opérationnels.

## ➤ Conditions d'accès au diplôme

L'acceptation dans le diplôme est conditionnée par un niveau d'études qui doit être de Bac+3 au minimum (licence ou tout autre diplôme équivalent), quelle que soit la spécialité dans laquelle le ou les diplômes ont été obtenus. Les cours dans le diplôme sont majoritairement dispensés en français mais certains d'entre eux étant chaque année susceptibles d'être dispensés en anglais en fonction des intervenants choisis, vous devrez par ailleurs attester sur l'honneur que vous possédez bien, a minima, un niveau B2 en langue anglaise, qui vous permettra de suivre les cours dispensés en anglais dans le diplôme.

## ➤ Organisation de la formation

**La formation dure un an et un mois : elle débute mi-septembre de l'année d'inscription et s'achève mi-octobre l'année d'après, après les examens (cf. ci-dessous).**

**S'agissant des enseignements dispensés à Nice**, un calendrier indiquant les jours et heures des différents cours et conférences est communiqué aux étudiants via l'ENT et actualisé chaque semaine. Deux cours sont dispensés au premier semestre (Droit du désarmement et de la non-prolifération et Droit international humanitaire) et trois au second (Droit du recours à la force, Justice pénale internationale, Droit international et européen des migrations). Les conférences se répartissent sur l'ensemble de l'année universitaire.

**S'agissant des sessions d'enseignement à San Remo**, une session unique de 5 jours sur le droit des réfugiés est organisée au second semestre. Pour la session de deux semaines sur le droit humanitaire, l'étudiant a le choix entre trois périodes : une première session est organisée au mois de novembre, une deuxième en avril/mai et une troisième en juin/juillet. L'IIHL communique elle-même au début de l'automne les dates précises des différentes sessions aux étudiants, qui doivent lui faire connaître par retour de mail et en temps utile leur choix.

Liste détaillée des enseignements :

- UE Droit du recours à la force, IDPD (Nice), 30 HCM
- UE Droit du désarmement et de la non-prolifération, IDPD (Nice), 20 HCM
- UE Justice pénale internationale, IDPD (Nice), 6 HCM
- UE Droit international et européen des migrations IDPD (Nice), 20 HCM
- UE Droit des réfugiés, IIDH (San Remo), 35 HTD
- UE PPR Cycle de conférences, IDPD (Nice), 20 HCM
- UE Droit international humanitaire :
  - o Droit international humanitaire, IDPD (Nice), 20 HCM
  - o Droit international humanitaire appliqué, IIDH (San Remo), session de 2 semaines, 80 HTD.

**Volume horaire global pour l'ensemble de la formation : 230 heures de cours (115h assurés par Université Côte d'Azur et 115h par l'IIHL).**

## ➤ Modalités de contrôle des connaissances

L'étudiant passe les examens à Nice, lors d'une session annuelle d'examens organisée sur **une seule journée mi-septembre** et qui comporte :

- Le matin, une épreuve écrite de 2H portant sur le droit international humanitaire (notée sur 20, coefficient 1),
- L'après-midi, deux épreuves orales d'une durée de 20mn chacune, portant l'une sur le droit des réfugiés (notée sur 20, coefficient 1), l'autre sur l'une des autres matières du diplôme, tirée au sort à chaque session (notée sur 20, coefficient 1).

Les notes des deux épreuves se compensent, **sous réserve d'une note éliminatoire de 07/20**. En cas d'impossibilité de se présenter à la première session mi-septembre, ou en cas d'échec lors de cette première session, une session de rattrapage se déroule mi-octobre, selon les mêmes modalités.

## ➤ Candidature et inscription

Deux cas différents peuvent se présenter :

- **Si vous venez d'un pays soumis à une obligation de visa et que vous souhaitez candidater au DU en formation présentielle**, la procédure de candidature se déroulera entre **le 01/10/2025 et le 17/12/2025** dernier délai sur la plateforme en ligne nommée "Études en France" accessible à l'adresse : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentication/login.html>  
Cette plateforme du gouvernement français centralise toutes les candidatures des étudiants étrangers soumis à une obligation de visa. Son but est de vous simplifier les choses en vous permettant en même temps de candidater pour la formation que vous souhaitez effectuer en France et de faire une demande de visa étudiant en lien avec cette formation. Toutes les informations relatives à la procédure sur la plateforme « Études en France » sont disponibles à cette adresse : <https://www.campusfrance.org/fr/candidature-procedure-etudes-en-france>. Suivez simplement les étapes qui y sont mentionnées et déposez ainsi votre candidature au DU transfrontalier de DIH (formation présentielle). Attention ! Une acceptation dans la formation ne vous confère aucun droit garanti à obtenir un visa.
- **Dans tous les autres cas, et dès lors que vous n'avez pas besoin de visa**, la procédure de candidature s'effectuera entre **le 4 mai 2026 et le 16 octobre 2026** en ligne directement sur le site E-candidat de l'Université de Nice à l'adresse <https://ecandidat-uca1.univ-cotedazur.fr>.  
Vous devrez créer un compte sur le site E-candidat pour pouvoir postuler. Une fois votre compte créé, la candidature au DU sera possible en suivant la procédure suivante :
  - Candidatures 2026-2027 -> Offre de formation -> A1D2 : Diplôme d'Université 2ème cycle.
  - Une fois que vous aurez sélectionné le DU transfrontalier de DIH (formation présentielle), remplissez les informations qui vous seront demandées.
  - Scannez et téléchargez les pièces justificatives qui vous seront demandées puis validez.Si vous ne réalisez pas cette procédure en une seule fois, vous pourrez sauvegarder les informations et documents déjà déposés sur le site puis reprendre la procédure un peu plus tard. La date-limite de validation de votre dossier de candidature vous sera communiquée lors de votre connexion.

Une fois votre candidature validée soit sur la plateforme « Études en France » soit sur le site E-candidat, votre dossier sera examiné et une réponse vous sera adressée le plus rapidement possible. En cas d'acceptation de votre candidature, vous recevrez par mail une notification vous informant de votre acceptation dans la formation et vous invitant à confirmer, **dans un délai d'une semaine**, votre choix de vous inscrire dans cette formation. Une fois cette confirmation effectuée par vos soins, vous serez invité(e) à vous inscrire en ligne dès le mois de septembre. L'inscription administrative dans le diplôme n'est effective qu'à compter du paiement des frais d'inscription.

**Le coût de l'inscription est de 1157 euros pour l'année universitaire 2026/2027 (hors formation continue).** Aucune bourse ne peut être accordée pour ce diplôme. En revanche, le paiement des frais d'inscription peut être réalisé :

- En une seule fois : la date limite de paiement des frais d'inscription est fixée au **30 novembre**. Si le paiement des frais d'inscription est réalisé en une seule fois par virement, vous devez adresser le récépissé de votre virement à [idpd@univ-cotedazur.fr](mailto:idpd@univ-cotedazur.fr) (RIB de l'Université Côte d'Azur disponible en ligne à l'adresse : <https://univ-cotedazur.fr/formation/candidater-et-s-inscrire/releve-didentite-bancaire-uca>).
- En trois fois sans frais si l'étudiant en fait la demande expresse auprès de [idpd@univ-cotedazur.fr](mailto:idpd@univ-cotedazur.fr) avant le **15 octobre** : un tiers du montant des frais d'inscription est alors versé lors de l'inscription, un tiers le mois suivant et un dernier tiers en novembre ou décembre selon le mois d'inscription. Le montant des prélèvements est fixé par l'agent comptable et non le candidat.

**Le diplôme est également accessible en formation continue** (y compris le cas d'utilisation du CPF), avec **un tarif différencié de 1457 euros**. Vous devez impérativement dans ce cas vous adresser au service de la formation continue d'Université Côte d'Azur en écrivant à Mme Hélène Cerboni ([Helene.CERBONI-PEREZ@univ-cotedazur.fr](mailto:Helene.CERBONI-PEREZ@univ-cotedazur.fr)) afin de vous inscrire.

## ➤ Contacts et informations

Pour toute question, vous pouvez contacter :

- **Questions administratives** : Mme Nathalie TEDESCO, chargée du secrétariat de l'IDPD : [idpd@univ-cotedazur.fr](mailto:idpd@univ-cotedazur.fr) ou par téléphone au 04 89 15 26 63
- **Contenu de la formation** : Mme Anne MILLET-DEVALLE, responsable du DU DIH : [Anne.MILLET-DEVALLE@univ-cotedazur.fr](mailto:Anne.MILLET-DEVALLE@univ-cotedazur.fr)